



DÉLIBÉRATION 2026-206

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents lors de la délibération : 49
Nombre de voix exprimées : 53
Nombre de membres ayant donné procuration : 4
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 5
Date de convocation : 02/06/2026
Date d'envoi à la SP de condom : 16/06/2026
Date de publication : 16/06/2026
Votes contre :
Votes pour : 53
Abstentions :

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur MELIET Nicolas**, président.

Présents : Mr BENOIT Jean-Paul, Mr BERNARDO Vincent, Mr BLANC Jean-Pierre, Mr BLAYA Bruno, Mr BOUDE Joël, Mr BOUE Guy, Mme BUSIPPELLI BEYRIES Virginie, Mr CHARLES Eric, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELO Marie-Claire, Mme CONTE Virginie, Mr CUNHA Vitor, Mme DELLA VALLE Valérie, Mr DONA Edouard, Mr DULON Jean-Jacques, Mme DUMOLIE Danielle, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FAGET Christophe, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mme FOURES Constance, Mr GABAS Michel, Mme GARZELLI Elsa, Mme GILLI Mallory, Mr GIRONI Philippe, Mr GOMES FERREIRA Nuno, Mme GRILLON Hélène, Mr LACAVER Jérôme, Mme LADEVEZE Alexandra, Mme LAGRAULET Michèle, Mme LALANNE Aurélie, Mr LANSMANT Sébastien, Mme LAUNET Alexandra, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUCAT Fabien, Mme MALIQUET Sophie, Mme MASSIEU Sandrine, Mr MELIET Nicolas, Mr MENDEZ Didier, Mr MILLIEZ Philippe, Mr MONDIN José, Mme MONGIS Nadine, Mr MOTA NOVAIS Paulo José, Mme ROUMAT Nastasia, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SAUQUES Kevin, Mme TALES Régine, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme VACCARO Béatrice.

Excusés remplacés par : Mr AXMANN Roland représenté par Mme DUMOLIE Danielle, Mme BLANC représentée par Mr LUCAT Fabien, Mr LUSSAGNET Wilfried représenté par Mr CUNHA Vitor, Mr PIQUEMAL Vincent représenté par Mme MALIQUET Sophie, Mme PRADINES Elodie représentée par Mme ROUMAT Nastasia.

A donné procuration à : Mme MERLE-MARFAING Perrine a donné procuration à Mr BLAYA Bruno, Mr PALLADIN Stéphane a donné procuration à Mr MENDEZ Didier, Mr TOUYAROU Bruno a donné procuration à Mr QUINTILLA Christophe, Mme DESPAX Nelly a donné procuration à Mme VACCARO Béatrice

Absents excusés : Mr CAZES Jérôme, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr HAMICHE Amar, Mme LAURIA Stéphanie, Mr LAMORT Pierre, Mme PELIZZA Muriel, Mr ROZES Xavier, Mme SECHET Margaux.

Absents : Mr CECEILLE Gérard, Mme CHABAUD Océane, Mme DHAINAUT Annie, Mr FERNADEZ Xavier, Mr MINIAYLO Pierre, Mr REMY Jean-Bernard.

Participants sans droit de vote : Mr DEMAY Stéphane, Conseiller aux décideurs locaux, Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme SCHEINHARDT Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mme MONGIS Nadine

Effacement de dettes

Le Président informe l'Assemblée,

Le SGC de Condom a saisi le syndicat de la situation de Mme GONCALVES Anaïs ont la créance s'élève à 461.79 €.

Une mesure d'effacement totale de sa dette a été décidée par la commission de surendettement du 28 octobre 2025 pour traiter de son problème de surendettement.

De même, le SGC de Condom informe le syndicat de la situation de Mr GACHINIARD Rémi et de Mme RABHI Sandy, pour une créance de 185.70 €, par suite de la commission de surendettement des particuliers du 6 mars 2026.

Il est donc demandé au Conseil syndical de se prononcer sur l'effacement de ces dettes cumulées d'un montant de 647.49 €, qui sera imputé au budget de l'Eau au compte 6542 « *Créances éteintes* ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'effacer la dette Mme GONCALVES Anaïs telle qu'arrêtée par le SGC de Condom **pour un montant de 461.79 €** et la dette de Mr GACHINIARD Rémi et de Mme RABHI Sandy telle qu'arrêtée par le SGC de Condom **pour un montant de 185.70 €**,

Et d'imputer la dépense totale de **647.49 €** au compte 6542 « *Créances éteintes* » du budget de l'Eau.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 15/06/2026

Le Président,



Nicolas MELIET